

Terres d'Aurignac/Finances
Un collectif de contribuables
en colère se crée

P. 19

Accident de train
Le début d'une lo

,30€

la Gazette

DU COMMINGES

TERRES D'AURIGNAC

Un collectif se monte

COMMUNAUTÉ Un collectif de citoyens et d'élus est en voie de se constituer sur les Terres d'Aurignac. Par voie de communiqué, ces contribuables déclarent qu'ils «ne veulent pas payer les inconséquences, voire l'incurie des élus de l'intercommunalité».

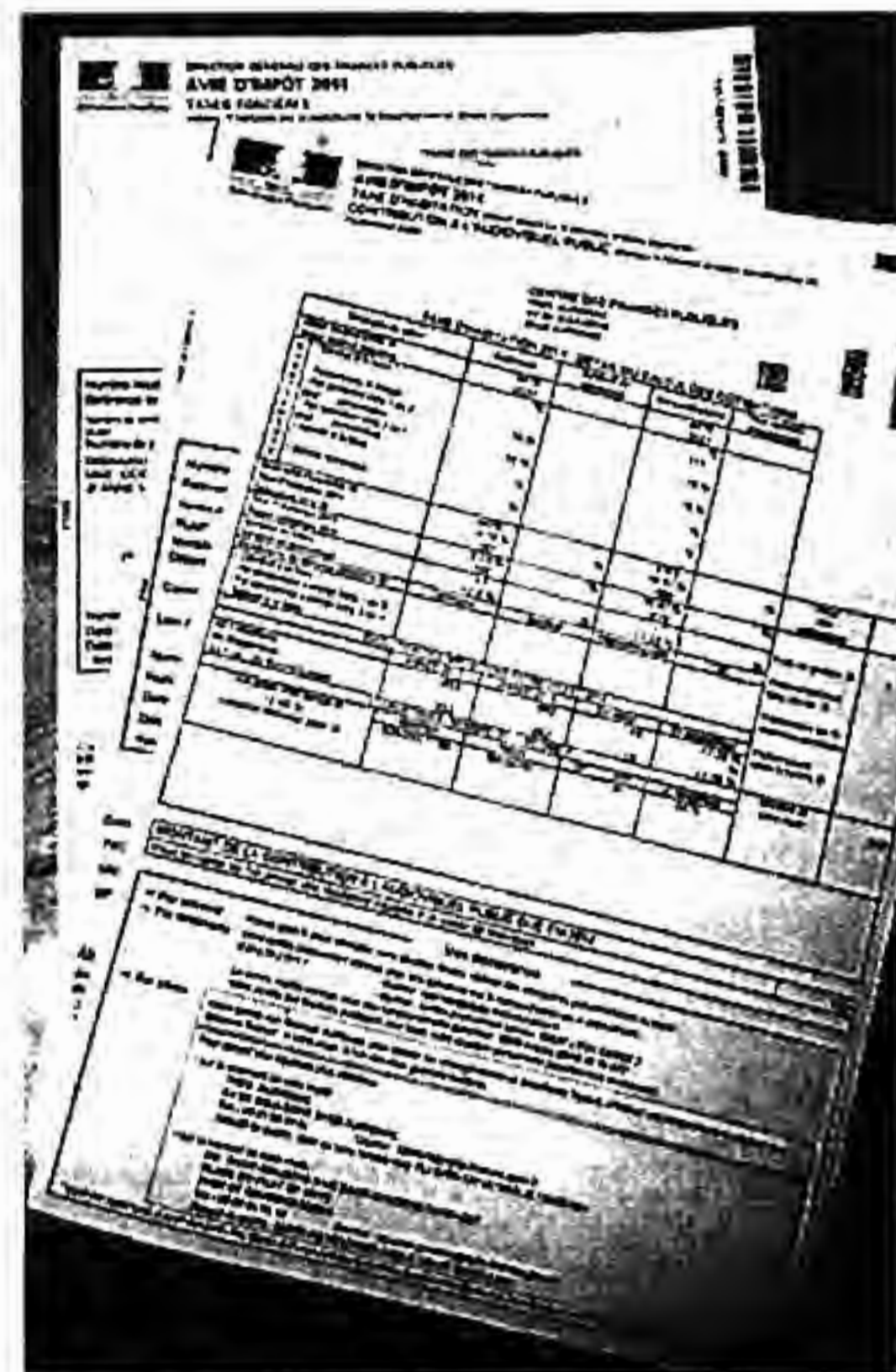
«Face aux informations parues dans la presse qui annonce une augmentation monstrueuse des impôts locaux, les contribuables des Terres d'Aurignac, légitimement inquiets, se mobilisent», voici les premières phrases du communiqué de ce collectif qui se baptise provisoirement «Légitime défense». Ils expliquent que pour le moment étant donné qu'«aucune voix officielle ne s'étant fait entendre à ce jour», les contribuables se sont chacun tourné vers leurs maires respectifs vers lesquels ils ont demandé «des comptes et précisions sur leur future feuille d'imposition. L'opacité, les rumeurs, l'absence de comptes rendus sur la situation, amplifient les soupçons, largement partagés, d'incurie et de dilapidation des fonds publics (...). Tous ceux qui se reconnaissent dans cette démarche citoyenne sont invités dès maintenant à se manifester auprès de leurs élus et, bientôt, à nous rejoindre (...).»

L'un des membres de ce collectif, F. Dignat a contacté la Gazette : «Nous avons mis en place une adresse mail afin que chaque contribuable mécontent puisse s'exprimer et laisser ses coordonnées afin de venir grossir le flot de mécontents. Il s'agit de con-

tribuables. terresdaurignac@gmail.com. Notre communiqué stipule bien que nous sommes exclusivement des citoyens contribuables des Terres d'Aurignac, opposés à toute allégerance politique qui souhaitent que les élus tiennent dans les prochains jours une réunion d'information publique».

Du côté des élus

Du côté des élus, seize sont mobilisés depuis plusieurs semaines, huit d'entre eux ayant déjà réuni leurs conseils municipaux qui ont chacun voté à l'unanimité une délibération demandant d'abord la démission du président Jean-Luc Guilhot mais aussi de l'ensemble du bureau exécutif de la CCTA, ainsi qu'un état précis des finances sur la base d'une étude de l'Agence technique départementale, enfin un contrôle approfondi de la gestion des finances de la CCTA par la Chambre Régionale des Comptes. La Gazette a recueilli auprès du maire de Terrebasse, Thomas Faure les derniers échanges qu'ont pu avoir les camps opposés : «Nous faisons notre possible pour que les deux parties du conseil gardent le lien et deux délégations se sont déjà rencontrées plusieurs fois pour trouver une issue



Les citoyens des Terres d'Aurignac s'inquiètent pour leurs impôts.

à la crise. Des pistes consensuelles sont explorées, reste à se mettre d'accord sur le nom de celui qui animera le travail. Nous avons aussi eu des contacts à l'extérieur du territoire car même si personne ne peut s'ingérer dans les problèmes de la CCTA, la situation ne laisse pas indifférent». Aujourd'hui l'opposition fait bloc et propose la candidature de Thomas Faure. Celui-ci souhaite «trouver un consensus global autour d'une nouvelle équipe qui puisse incarner et mettre en place les changements nécessaires à la CCTA. Il s'agit de rénover la gouvernance et l'organisation, de remettre en ordre les finances, et d'ouvrir le débat en vue de la fusion avec des communautés de communes voisines, prévue dès 2017».

Philippe Jouret